

Évolution récente des gains

Stephen Johnson*

En 1994, pour la première fois depuis quatre ans, les entreprises augmentaient de façon importante leur main-d'oeuvre. Cette croissance a été observée dans toutes les provinces et dans tous les territoires ainsi que dans la majorité (58 %) des entreprises participant à l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) (voir *Source des données et définitions*). La dernière fois où la croissance de l'emploi a été aussi généralisée était en 1989, année marquant le sommet de la dernière période d'expansion.

Le présent article vient compléter le bilan de l'activité sur le marché du travail de 1994, paru au printemps dernier dans *Perspective* (Akyeampong, 1995). Ce dernier passait en revue les changements au chapitre de l'emploi d'un point de vue démographique et dans une perspective industrielle globale, en utilisant les données de l'Enquête sur la population active (EPA) menée auprès des ménages. L'analyse qui suit est basée sur les moyennes annuelles de l'EERH menée auprès des employeurs¹. Outre une répartition plus détaillée des industries, l'EERH fournit des données sur les gains moyens, les heures régulières de travail rémunéré et le temps supplémentaire payé.

Les gains augmentent plus vite que l'inflation ...

Bien que le nombre de salariés ait augmenté de façon significative en 1994, les gains moyens ont connu

* Adaptation d'un article paru dans Les estimations annuelles de l'emploi, des gains et de la durée du travail, 1983-1994 (72F0002XPB au catalogue, 1995). Stephen Johnson est au service de la Division du travail. On peut communiquer avec lui au (613) 951-4061.

Source des données et définitions

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail permet d'obtenir des estimations mensuelles de l'emploi rémunéré, des heures rémunérées et des gains pour les provinces et les territoires. L'enquête touche tous les employeurs à l'exception de ceux dont l'activité est liée à l'agriculture, la pêche, le piégeage et le service des ménages. Elle exclut également les organisations religieuses, les Forces armées et les services gouvernementaux étrangers.

Un salarié est toute personne rétribuée pour ses services ou ses absences et pour laquelle l'employeur doit remplir une déclaration T-4 Supplémentaire de Revenu Canada. Les propriétaires d'entreprises constituées en société sont également compris

dans cette définition; ceux dont l'entreprise n'est pas constituée en société sont exclus mais doivent tout de même déclarer leurs employés.

Les salariés rémunérés à l'heure sont ceux dont la rémunération de base est calculée selon un taux horaire.

Les employés sont des salariés dont la rémunération de base constitue une somme fixe versée pour au moins une semaine.

Les autres salariés sont ceux qui reçoivent une rémunération de base sous forme de commissions, de salaire à la pièce, de participation aux bénéfices, d'indemnité de déplacement, etc.

une hausse de moins de 2 % pour une deuxième année consécutive, atteignant ainsi 567,11 \$ par semaine. Mais puisque les prix à la consommation n'ont augmenté que de 0,2 % pendant l'année, les gains réels ont augmenté pour la deuxième fois au cours des trois dernières années (graphique A).

La croissance de la rémunération était plus marquée pour les agents payés à la commission et les propriétaires, pour qui l'augmentation était de 9,2 %. Les gains hebdomadaires des salariés rémunérés à l'heure se sont accrus de 2,6 % en raison de la hausse combinée du nombre d'heures de travail et des gains horaires (laquelle s'explique en partie par l'augmentation du temps supplémentaire). La rémunération horaire, excluant le temps supplémentaire, a augmenté de 1,3 %, ce qui est considérablement moins que la hausse de 3,6 % observée en 1992. Cette faible croissance a permis par ailleurs

de contenir les coûts directs de main-d'oeuvre des entreprises.

... mais pas dans toutes les industries

Comme c'est le cas avec toutes les données globales, l'augmentation générale des gains hebdomadaires moyens cache autant d'éléments d'information qu'elle en révèle. Pour les principaux groupes d'industries, la variation d'une année à l'autre passait d'un déclin de 0,4 % dans l'enseignement et les services connexes à une augmentation de près de 7 % dans les services immobiliers et les agences d'assurances. Dans l'ensemble, cependant, les hausses ont été plus marquées dans les industries productrices de biens, lesquelles faisaient face à une forte demande pour leurs produits, plus particulièrement sur les marchés d'exportation. Cette forte croissance a entraîné une recrudescence du commerce de gros de ces produits.

À l'opposé, l'augmentation moyenne de 0,4 % observée chez les quelque trois millions d'employés de l'administration publique, de l'enseignement, des soins de santé et des services sociaux a permis dans l'ensemble de limiter la croissance des gains.

... et en partie à cause d'un nombre accru d'heures de travail

En 1994, non seulement l'emploi mais aussi le nombre d'heures de travail ont augmenté. Cette même année, les salariés rémunérés à l'heure travaillaient en moyenne 30,9 heures par semaine, enregistrant ainsi une hausse du nombre d'heures de travail pour une deuxième année consécutive. Il s'agissait en outre de la moyenne d'heures hebdomadaires de travail la plus élevée depuis 1990. Cette augmentation était généralisée; elle touchait les salariés de la majorité des industries, lesquels cumulaient un plus grand nombre

d'heures régulières de travail et faisaient plus de temps supplémentaire. Plus de la moitié de la hausse de 12 % du temps supplémentaire payé peut être attribuable à l'industrie manufacturière, laquelle a connu une hausse d'environ 300 000 heures de temps supplémentaire par rapport à l'année précédente.

Période favorable pour le secteur des ressources naturelles

En 1994, la forte demande de produits du bois, tant pour la consommation intérieure que pour l'exportation, a fait croître l'emploi dans les entreprises d'exploitation forestière. Reflétant cette croissance, les gains hebdomadaires dans les entreprises d'exploitation forestière ont nettement augmenté (4,3 %), en particulier pour les travailleurs à la pièce et les employés.

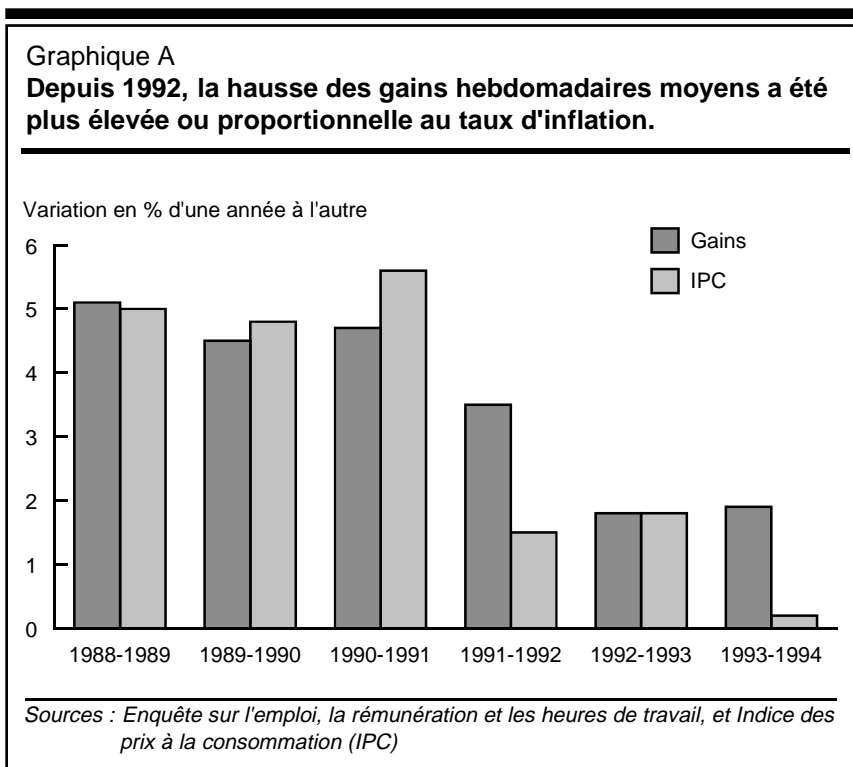
À l'exception des mines de métaux et de minerais non métalli-

ques, lesquelles ont réduit leurs effectifs pour une cinquième année consécutive, toutes les industries liées à l'exploitation de mines, de carrières et de puits de pétrole ont enregistré des gains en 1994. De même, le niveau d'activité dans les chantiers de gaz et de pétrole au Canada s'est accru en 1994 puisque la production et les opérations de forage ont progressé en raison de la forte demande des États-Unis. Les fournisseurs de services reliés au pétrole brut et au gaz naturel ont connu leur plus haut niveau d'emploi jamais atteint depuis 1988. À la suite de la croissance des livraisons destinées au Japon et de la réouverture de certaines installations, les exploitants de mines de charbon ont aussi légèrement augmenté leur niveau d'emploi, après deux années de déclin. Même si les exploitants de carrières et de sablières ne comptent qu'un petit nombre de salariés, ils ont malgré tout connu des hausses d'emploi de plus de 10 %, peut-être en raison de la plus forte activité dans la construction non résidentielle et industrielle.

Les gains hebdomadaires moyens des salariés travaillant dans les mines, les carrières et les puits de pétrole sont demeurés les plus élevés de tous les principaux groupes d'industries, atteignant 964,83 \$ en 1994, ce qui représente une hausse de 0,8 % par rapport à l'année précédente.

Forte demande de produits manufacturés

En réponse à une demande croissante de produits manufacturés – les nouvelles commandes et les livraisons ayant nettement augmenté en 1994 –, l'emploi chez les manufacturiers a augmenté pour la première fois depuis 1989. (Conséquence directe des niveaux records de livraison des manufacturiers en 1994, l'emploi dans le transport par camion a augmenté de 2,9 % pour atteindre 131 000, son plus haut niveau depuis 1990.) Malgré cette



hausse, le niveau d'emploi est demeuré nettement inférieur au sommet atteint en 1989. Les hausses étaient concentrées dans quelques industries : bois, matériel de transport, machinerie, et fabrication des produits métalliques. Les salariés de ces industries ont en outre enregistré un plus grand nombre d'heures de travail, entraînant ainsi une hausse de la rémunération hebdomadaire (graphique B). La rémunération hebdomadaire de tous les salariés des industries manufacturières a augmenté de 2,4 % par rapport à 1993, pour s'établir à 685,07 \$.

Plus d'heures de travail dans la construction

En 1994, les entrepreneurs en construction, surtout ceux du Québec, ont augmenté le niveau d'emploi, alors que la hausse chez les entrepreneurs en promotion et en construction de bâtiments non résidentiels, les entrepreneurs spécialisés et les entrepreneurs en

construction industrielle contrebalançait une deuxième baisse annuelle consécutive chez les entrepreneurs en construction de bâtiments résidentiels. La demande pour des maisons neuves a chuté en 1994 en raison de la hausse des taux d'intérêt hypothécaire, ce qui a fait régresser le niveau d'activité et l'emploi dans ce secteur. Cependant, le nombre de salariés dans la construction industrielle a continué de progresser, en hausse de près du quart.

Les salariés gagnaient en moyenne 2,8 % de plus qu'en 1993, principalement en raison de l'augmentation du nombre d'heures travaillées plutôt qu'en raison de la hausse de la rémunération horaire. Lorsque rémunérés à l'heure (comme c'est le cas des deux tiers des travailleurs de la construction), les salariés travaillaient en moyenne 37,7 heures par semaine, ce qui représente la durée moyenne de travail hebdomadaire la plus

longue jamais enregistrée depuis 1990. Cette hausse de 3,0 % du nombre d'heures s'explique en partie par la forte augmentation du nombre d'heures supplémentaires. Les salariés des entreprises de promotion et de construction de bâtiments non résidentiels, qui ont travaillé 2,2 heures de plus par semaine par rapport à 1993, ont connu un taux de croissance parmi les plus élevés. Si on fait abstraction de l'effet des heures supplémentaires, les gains horaires sont demeurés inchangés, les salariés rémunérés à l'heure dans trois des six industries² de la construction ayant connu des reculs.

Baisse dans les compagnies d'énergie électrique

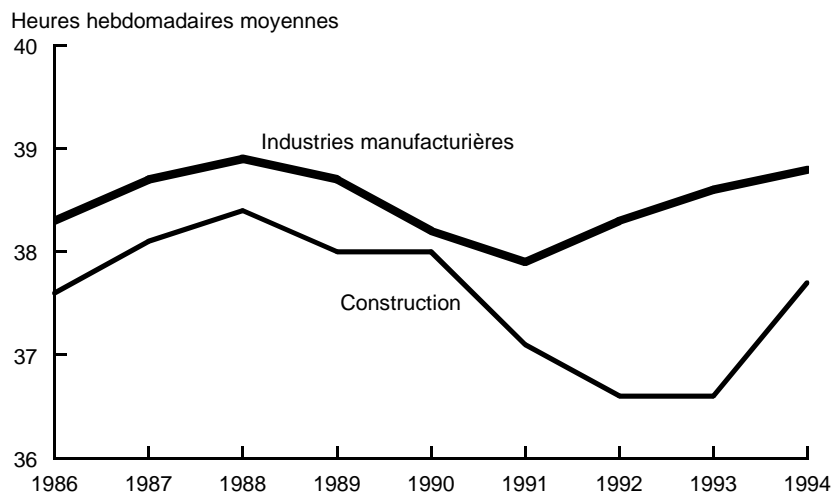
En 1994, le nombre de salariés dans les compagnies d'énergie électrique a régressé dans la plupart des provinces, plus particulièrement en Ontario. En raison notamment de la croissance modérée des gains des employés (ces derniers représentant plus des deux tiers de tous les salariés du groupe industriel des communications et autres services publics), les gains hebdomadaires de tous les salariés de cette industrie ont augmenté de 0,3 %, pour atteindre 765,09 \$. Les salariés rémunérés à l'heure ont travaillé pendant un moins grand nombre d'heures et n'ont connu que peu de changement de leurs gains horaires (sans tenir compte du temps supplémentaire). Cette situation contraste radicalement avec l'année 1992, alors que les gains horaires faisaient un bond d'environ 7,0 %.

Croissance dans le commerce de gros

En raison de la recrudescence de l'activité dans les industries manufacturières, les grossistes ont connu une bonne année en 1994. L'emploi et la rémunération ont nettement augmenté parallèlement à une forte croissance de l'activité dans le commerce de gros. Cette hausse a touché surtout les grossis-

Graphique B

Depuis la dernière récession, les heures travaillées dans les industries manufacturières et dans la construction ont recommencé à augmenter.



Source : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

tes de machines, de matériel et de fournitures, et les grossistes de métaux, d'articles de quincaillerie et de matériaux de construction. L'effet de cette activité accrue a davantage touché la rémunération hebdomadaire des salariés, qui a progressé de 2,5 % grâce à la forte augmentation qu'ont connue les agents payés à la commission. Les salariés liés au commerce de gros des médicaments et des produits du tabac ont enregistré la plus forte hausse de la rémunération. Les salariés dans les industries du vêtement et de la mercerie et dans les industries des produits agricoles ont également connu une augmentation importante de leur rémunération.

Commerce de détail : plus d'heures et des gains plus élevés

Le nombre de salariés dans le commerce de détail a régressé légèrement en 1994, mais la hausse du volume des ventes au détail a fait augmenter le nombre d'heures travaillées et la rémunération. Les salariés dans le commerce de détail ont connu une forte hausse de leurs gains hebdomadaires, lesquels atteignaient 339,51 \$, en hausse de 3,0 % par rapport à l'année précédente. Les salariés rémunérés à l'heure, qui représentent près des trois quarts de l'emploi dans le commerce de détail, ont fait état d'une augmentation semblable en raison d'une hausse du nombre d'heures de travail par semaine et des taux horaires. Le nombre moyen d'heures hebdomadaires de travail a atteint 26,3, ce qui représente son plus haut niveau depuis 1990. Les agents payés à la commission et les employés ont aussi enregistré des gains supérieurs au cours de l'année. Les salariés de la plupart des industries de commerce de détail ont touché des gains plus élevés en 1994, exception faite des salariés des magasins de marchandises diverses et des magasins de meubles de maison.

Les services d'informatique et services connexes stimulent l'emploi dans les services aux entreprises

L'emploi dans les compagnies de services aux entreprises a augmenté pour une deuxième année consécutive grâce à l'activité accrue au sein des services suivants : architectes, ingénieurs et autres services scientifiques et techniques, bureaux de placement et services de location de personnel et, enfin, services d'informatique et services connexes. Ces hausses ont permis de récupérer plus de la moitié des pertes d'emploi enregistrées entre 1990 et 1992.

En 1994, l'emploi dans les services d'informatique et services connexes a augmenté, après avoir connu une légère diminution l'année précédente. Le nombre de salariés dans ces services s'est accru de 18,6 % depuis 1990 et cette industrie compte actuellement plus de travailleurs que jamais auparavant. De même, le nombre de salariés dans les services suivants : architectes, ingénieurs et autres services scientifiques et techniques a augmenté en 1994, peut-être en raison de la mise en oeuvre de projets du programme d'infrastructure du gouvernement fédéral et d'autres activités industrielles et de construction lourde. Par ailleurs, l'emploi dans les agences de publicité a chuté pour une cinquième année consécutive.

Cette croissance de l'emploi a coïncidé avec une augmentation substantielle de la rémunération. La rémunération hebdomadaire des salariés dans l'industrie des services aux entreprises était de 607,24 \$, d'où une majoration de 3,6 % par rapport à 1993. Parmi tous les salariés des services aux entreprises, ceux du domaine des services d'informatique et services connexes ont enregistré la plus forte hausse de la rémunération hebdomadaire (9,3 % par rapport à 1993), pour s'établir à 795,61 \$.

Administration publique

Le nombre de salariés dans l'administration publique a diminué de 0,9 % pour se fixer à 704 000, à la suite de la réduction continue des effectifs dans l'administration fédérale et provinciale. Le recul le plus marqué s'est produit dans l'administration provinciale, puisque presque toutes les provinces et tous les territoires avaient moins de personnel en 1994. Les petites provinces ont enregistré les diminutions les plus importantes alors qu'elles ont connu leurs plus bas niveaux d'emploi depuis 1989.

Les salariés de l'administration publique gagnaient en moyenne 752,88 \$, ce qui représente une augmentation de 0,8 % par rapport à 1993. Les salariés de l'administration fédérale ont connu la plus faible hausse puisque leurs gains n'ont augmenté que de façon marginale (environ 2,00 \$ par semaine). Les fonctionnaires provinciaux travaillant à l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec et en Alberta ont reçu en moyenne une rémunération inférieure à celle de l'année précédente. Dans l'ensemble, la croissance de la rémunération a été contrebalancée par la baisse de l'emploi, ce qui a eu pour effet de n'entraîner aucune augmentation de la rémunération totale pour 1994.

Chute de la rémunération dans l'enseignement

Malgré une faible progression du nombre de salariés, la rémunération totale versée aux salariés des services d'enseignement et autres services a diminué en 1994 en raison d'un recul de 0,4 % de la rémunération hebdomadaire moyenne. L'augmentation de 1 000 salariés est directement attribuable à des hausses dans les écoles élémentaires et secondaires, les bibliothèques, les musées et les autres services éducatifs ainsi qu'à des baisses dans les établissements d'enseignement universitaire et

d'enseignement postsecondaire non universitaire.

Bien que l'emploi ait progressé à l'échelle nationale, il a toutefois diminué dans la plupart des provinces. L'emploi et la rémunération totale ont diminué dans toutes les provinces, à l'exception du Québec et de la Colombie-Britannique. Terre-Neuve et la Saskatchewan ont enregistré les baisses d'emploi les plus appréciables en 1994, suivies de près par le Nouveau-Brunswick et l'Alberta. En outre, les salariés de la moitié des provinces ont touché des gains hebdomadaires moins élevés. La réduction combinée de l'emploi et de la rémunération a fait chuté les dépenses salariales des administrations publiques dans la plupart des provinces.

L'emploi dans les hôpitaux continue de régresser

Les établissements de soins de santé et de services sociaux comptaient plus de salariés en 1994, ces derniers étant en hausse de 0,6 % par rapport à 1993. L'emploi s'est accru même si les hôpitaux, qui regroupent près de la moitié des travailleurs de ces services, ont continué de réduire leurs effectifs (10 000 personnes de moins en 1994). La presque totalité de la perte d'emploi dans les hôpitaux s'est produite dans les trois provinces suivantes : Alberta, Ontario et Nouvelle-Écosse. Ces baisses ont cependant été plus que compensées par des gains réalisés dans d'autres établissements de soins de santé et de services sociaux, et dans les services de soins de santé hors institution. Les tendances de l'emploi des deux dernières années semblent indiquer que les soins de santé sont passés des hôpitaux aux services hors institution.

Les salariés dans les services de soins de santé et les services

sociaux gagnaient en moyenne 504,63 \$ par semaine, soit 1,2 % de plus que l'année précédente. La rémunération des salariés dans les hôpitaux a augmenté de façon plus modérée en raison d'une baisse continue du nombre d'heures hebdomadaires de travail. Les salariés rémunérés à l'heure comptaient en moyenne moins de 30 heures de travail par semaine en 1994.

Hébergement et restauration : moins de salariés et plus d'heures de travail

Le nombre de salariés dans l'industrie des services d'hébergement et de restauration a diminué puisque les hôtels et les autres services d'hébergement, surtout en Ontario et au Québec, comptaient un nombre inférieur de salariés en 1994. Les établissements de restauration, cependant, ont fait état de peu de variations dans l'emploi. Bien que l'emploi ait dans l'ensemble régressé, le nombre d'heures travaillées par semaine a augmenté de façon substantielle. Les salariés rémunérés à l'heure, qui représentent plus de 80 % des salariés de cette industrie, ont travaillé en moyenne 24,0 heures par semaine, soit le plus haut niveau enregistré depuis 1988. La croissance du nombre d'heures était généralisée et a contribué à une hausse de 4,3 % de la rémunération hebdomadaire pour l'ensemble des salariés.

Résumé

Le marché du travail a de façon générale connu une solide performance en 1994. L'emploi a augmenté dans toutes les régions et dans la plupart des industries du secteur privé. Le pouvoir d'achat des salariés s'est accru puisque leurs gains ont dépassé l'inflation. Les salaires des agents payés à la commission et ceux des proprié-

taires, qui sont intimement liés à la performance de l'économie, ont mené la croissance des gains. En outre, les salariés ont fait un plus grand nombre d'heures régulières de travail et davantage de temps supplémentaire.

Cependant, la majeure partie de la croissance économique observée en 1994 était attribuable à la demande provenant des marchés étrangers. Si les exportations reprennent leur tendance à la hausse dans la seconde moitié de 1995, les éléments clés de la croissance de 1994 devraient à nouveau contribuer à maintenir une forte économie. Si toutefois la demande de la part des marchés étrangers stagne comme ce fut le cas durant le premier trimestre de l'année, la création d'emploi et la hausse des gains seront certes plus difficiles. □

Notes

1 L'échantillon de l'EERH comprend toutes les entreprises comptant 300 employés ou plus, une partie de celles comptant entre 100 et 299 employés ainsi qu'un échantillon de dossiers administratifs d'entreprises où il y a moins de 100 employés. Les salariés sont répartis comme suit : employés, salariés rémunérés à l'heure et autres salariés.

2 Les entrepreneurs en promotion et en construction de bâtiments non résidentiels, les entrepreneurs en construction industrielle et les entrepreneurs spécialisés ont connu des baisses. Les entrepreneurs en promotion et en construction de bâtiments résidentiels, les entrepreneurs en construction de route et construction lourde et ceux des services relatifs à la construction ont connu des gains.

Document consulté

AKYEAMPONG, E.B. «Le marché du travail : bilan de fin d'année» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, 75-001F au catalogue, vol. 7, n° 1, Statistique Canada, Ottawa, Printemps 1995, supplément.

Annexe					
Emploi, gains et nombre d'heures* de travail selon les principaux groupes d'industries, la province et le territoire					
	1990	1991	1992	1993	1994
Industrie					
Ensemble des industries **					
Emploi (en milliers)	11 146,1	10 549,5	10 246,9	10 271,4	10 447,1
Gains hebdomadaires moyens (\$)	505,14	528,60	547,01	556,76	567,11
Heures hebdomadaires moyennes	31,3	30,7	30,5	30,6	30,9
Exploitation forestière et services forestiers					
Emploi (en milliers)	61,3	60,6	59,4	63,0	63,9
Gains hebdomadaires moyens (\$)	643,46	679,83	697,27	709,99	730,83
Heures hebdomadaires moyennes	39,3	37,6	37,7	38,7	38,3
Mines, carrières et puits de pétrole					
Emploi (en milliers)	152,3	145,2	128,5	119,7	130,4
Gains hebdomadaires moyens (\$)	863,29	908,78	935,10	956,81	964,83
Heures hebdomadaires moyennes	40,0	39,5	39,8	39,6	39,8
Industries manufacturières					
Emploi (en milliers)	1 885,4	1 691,5	1 599,2	1 596,7	1 631,6
Gains hebdomadaires moyens (\$)	598,97	624,39	652,54	668,95	685,07
Heures hebdomadaires moyennes	38,2	37,9	38,3	38,6	38,8
Construction					
Emploi (en milliers)	578,9	483,0	441,4	423,4	433,4
Gains hebdomadaires moyens (\$)	622,96	635,38	637,40	639,74	657,87
Heures hebdomadaires moyennes	38,0	37,1	36,6	36,6	37,7
Transport et entreposage					
Emploi (en milliers)	502,9	462,9	456,4	455,0	458,5
Gains hebdomadaires moyens (\$)	605,48	639,40	652,99	664,25	675,48
Heures hebdomadaires moyennes	37,3	36,8	36,5	36,3	36,5
Communications et autres services publics					
Emploi (en milliers)	399,3	397,6	395,2	386,3	391,4
Gains hebdomadaires moyens (\$)	686,21	728,57	757,06	762,74	765,09
Heures hebdomadaires moyennes	38,7	39,3	38,6	37,8	37,5
Commerce de gros					
Emploi (en milliers)	637,8	613,2	601,6	594,7	608,2
Gains hebdomadaires moyens (\$)	538,75	557,57	579,21	590,93	605,56
Heures hebdomadaires moyennes	35,1	35,0	34,7	35,2	35,4
Commerce de détail					
Emploi (en milliers)	1 517,7	1 392,6	1 332,9	1 354,3	1 350,0
Gains hebdomadaires moyens (\$)	306,86	317,77	320,80	329,65	339,51
Heures hebdomadaires moyennes	26,8	26,1	25,6	26,0	26,3
Intermédiaires financiers et assurances					
Emploi (en milliers)	493,9	490,9	482,0	478,2	462,9
Gains hebdomadaires moyens (\$)	566,55	599,19	626,86	668,49	670,14
Heures hebdomadaires moyennes	25,6	24,5	23,8	24,2	24,9
Services immobiliers et agences d'assurances					
Emploi (en milliers)	214,8	205,1	190,8	186,0	180,3
Gains hebdomadaires moyens (\$)	488,01	483,25	520,44	521,78	556,88
Heures hebdomadaires moyennes	27,9	25,8	26,1	26,8	27,0
Services aux entreprises					
Emploi (en milliers)	585,5	540,9	511,0	528,8	560,2
Gains hebdomadaires moyens (\$)	533,59	557,60	583,53	586,14	607,24
Heures hebdomadaires moyennes	29,0	29,2	29,6	29,4	29,7
Administration publique					
Emploi (en milliers)	702,2	718,5	719,5	710,2	703,6
Gains hebdomadaires moyens (\$)	689,12	701,92	727,64	746,59	752,88
Heures hebdomadaires moyennes	--	--	--	--	--
Enseignement					
Emploi (en milliers)	888,1	905,7	916,3	932,2	933,3
Gains hebdomadaires moyens (\$)	605,91	640,33	667,74	674,05	671,41
Heures hebdomadaires moyennes	22,7	18,9	19,1	19,1	20,3
Services de soins de santé et services sociaux					
Emploi (en milliers)	1 128,0	1 135,8	1 135,3	1 138,9	1 145,3
Gains hebdomadaires moyens (\$)	435,37	466,91	485,06	498,45	504,63
Heures hebdomadaires moyennes	28,1	28,1	28,1	28,0	27,9

Annexe – fin					
Emploi, gains et nombre d'heures* de travail selon les principaux groupes d'industries, la province et le territoire					
	1990	1991	1992	1993	1994
Industrie – fin					
Hébergement et restauration					
Emploi (en milliers)	793,2	732,6	721,4	748,1	741,2
Gains hebdomadaires moyens (\$)	206,38	209,49	215,84	217,77	227,19
Heures hebdomadaires moyennes	23,9	23,6	23,5	23,4	24,0
Autres industries de services					
Emploi (en milliers)	604,8	573,5	556,1	556,0	593,9
Gains hebdomadaires moyens (\$)	343,50	361,59	366,96	377,46	381,34
Heures hebdomadaires moyennes	26,1	26,1	25,0	25,6	25,7
Province et territoire					
Terre-Neuve					
Emploi (en milliers)	155,8	146,3	141,3	139,8	145,9
Gains hebdomadaires moyens (\$)	474,83	497,36	508,57	527,12	532,85
Heures hebdomadaires moyennes	34,8	33,9	33,6	34,0	33,9
Île-du-Prince-Édouard					
Emploi (en milliers)	39,4	38,2	38,6	38,9	39,7
Gains hebdomadaires moyens (\$)	416,92	429,29	444,44	454,00	453,79
Heures hebdomadaires moyennes	31,4	31,0	30,4	30,7	31,1
Nouvelle-Écosse					
Emploi (en milliers)	305,5	291,5	284,1	285,3	292,1
Gains hebdomadaires moyens (\$)	454,25	474,73	489,59	494,75	496,91
Heures hebdomadaires moyennes	32,2	31,6	31,7	31,7	32,1
Nouveau-Brunswick					
Emploi (en milliers)	243,1	237,9	230,3	232,0	234,4
Gains hebdomadaires moyens (\$)	455,92	479,89	493,94	504,38	503,08
Heures hebdomadaires moyennes	33,8	33,4	33,2	33,5	33,7
Québec					
Emploi (en milliers)	2 747,0	2 625,6	2 512,4	2 507,7	2 531,1
Gains hebdomadaires moyens (\$)	493,28	513,75	532,55	539,30	544,18
Heures hebdomadaires moyennes	32,1	31,7	31,4	31,5	31,6
Ontario					
Emploi (en milliers)	4 557,1	4 219,6	4 079,2	4 057,54	4 092,3
Gains hebdomadaires moyens (\$)	526,40	553,83	576,52	588,95	604,05
Heures hebdomadaires moyennes	31,1	30,8	30,6	30,7	31,1
Manitoba					
Emploi (en milliers)	407,1	383,8	383,1	381,9	392,6
Gains hebdomadaires moyens (\$)	459,92	476,51	488,07	492,30	499,34
Heures hebdomadaires moyennes	31,1	30,2	30,1	29,7	30,4
Saskatchewan					
Emploi (en milliers)	317,8	302,6	303,4	302,0	305,3
Gains hebdomadaires moyens (\$)	444,14	463,77	470,37	474,06	487,08
Heures hebdomadaires moyennes	28,4	28,0	28,2	27,9	28,7
Alberta					
Emploi (en milliers)	1 067,9	1 026,0	994,9	990,2	1 038,2
Gains hebdomadaires moyens (\$)	502,60	528,81	543,75	551,98	552,65
Heures hebdomadaires moyennes	30,2	29,5	29,3	29,7	30,1
Colombie-Britannique					
Emploi (en milliers)	1 272,8	1 246,6	1 247,5	1 303,8	1 341,9
Gains hebdomadaires moyens (\$)	511,06	530,86	545,42	557,50	577,15
Heures hebdomadaires moyennes	30,4	29,4	29,1	29,1	29,4
Yukon					
Emploi (en milliers)	11,6	11,0	11,6	11,3	11,7
Gains hebdomadaires moyens (\$)	591,53	636,48	678,98	679,26	686,56
Heures hebdomadaires moyennes	34,1	31,3	31,0	30,6	32,4
Territoires du Nord-Ouest					
Emploi (en milliers)	21,1	20,3	20,5	21,1	22,0
Gains hebdomadaires moyens (\$)	665,90	705,85	713,45	703,40	704,37
Heures hebdomadaires moyennes	33,4	33,5	33,1	32,1	33,0

Source : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

* Les estimations de l'emploi et des gains hebdomadaires moyens couvrent tous les salariés. Les heures hebdomadaires moyennes de travail concernent les salariés rémunérés à l'heure. Les gains hebdomadaires moyens et les heures hebdomadaires moyennes de travail comprennent le temps supplémentaire.

** Pour 1994, l'ensemble des industries comprend les employeurs non classés selon l'industrie.